

societé d'arnaques "alice avantages"

Par TUNING10, le 25/02/2011 à 11:37

ne faites pas comme moi ne commandez pas si vous recevez des documents de la societé alice avantages car c'est une societé d'arnaqueurs vous ne recevrez jamais votre commande mais par contre ils vont encaisser votre cheque (preuve a l'appui)

ils faut le signaler a toutes personnes sur internet et les faire condanner car de jouir de la pauvreté des gens c'est lamentable

ils vous font miroiter que vous etes l'unique gagnant d'un cheque de 10.000 euros mais tout ceci est faux mais par contre il faut commander pour recevoir votre prix mais a la finale vous ne recevez ni votre prix et ni votre commande

ne cherchez pas a les appeller au telephone vous ne les aurez jamais

ils vont vous dire laissez vos coordonnees une hotesse vous repondra sous 48 heures avez vous deja vu qu'une grande societé ne peut pas repondre aux clients pour avoir des commandes

donc faites comme moi deposez plainte aupres du tribunal competent et sachez que nous obtiendrons gain de cause car aujourd'hui cela s'appelle du vol et un abus de confiance et d'escroquerie vu qu'ils percoivent les cheques ...

regoinez nous dans notre demarche et attaquons tous ensembles cette societé qui, n'a aucun scrupules

quelle honte pour ceux qui travaillent chez eux

Par glaentzlen, le 10/04/2011 à 08:25

5 mois apres toujours dans l'attente d'un remboursement et ceci malgrè plusieurs relances. Alice avantages = arnaqueurs, voleurs, menteurs....... Il est inadmissible de nos jours qu'il puisse encore y avoir des sociétés qui à la vue et au sus de tous, puissent continuer à exister "légalement". Que font donc toutes ces personnes qui se disent défendeurs "des pauvres et des orphelins", des personnes vulnérables et candides???????

En tout état de cause et même si cette société d'arnaqueurs a eue raison devant la justice elle ne pourra indéfiniment s'en sortir, il faudra bien que JUSTICE soit faite envers toutes les personnes qui se sont faites avoir.

Tiens , si on allait voir :

http://action-collective.com/alice-avantages/action-31.htm

Par melanie1324, le 09/05/2011 à 14:56

Bonjour,		
venez témoigner sur mon site : melanie1324.e-monsite.com		